



L'Ardèche Parisienne



Numéro 1082 - Printemps 2015 - Cent huitième année

Rédacteur en chef : Gérard Ladreit de Lacharrière - Directeur de la publication : Michel Fromentoux

Organe de la **SOCIÉTÉ AMICALE DES ARDÉCHOIS À PARIS** (fondée en 1890)

Le mot du Président

Chers amis ardéchois

Notre Nuit du Vivarais a été particulièrement chaleureuse, autour du thème de la Montgolfière pour laquelle s'était déplacé un expert, notre ami Roland de Montgolfier. Remercions ici les entreprises ardéchoises qui nous ont fidèlement soutenus, et dont nous avons pu apprécier la qualité des prestations : les très beaux bijoux Altesses à Saint-Martin de Valamas, le traiteur Puzzi à Lanarce, tous les vins (Vignerons Ardéchois, Michelas, Caillet), et l'huile bien ardéchoise de nos amis Chaurand.



Nous avons aussi couronné notre nouvelle et charmante reine, une polytechnicienne, Galatée, fille de Jean Prévost fidèle de l'Amicale et peintre de renom.

À la date de sortie du journal nous aurons eu notre visite à l'exposition Klimt, que tout Paris s'arrache, le vendredi 6 mars à 19h ; ainsi que notre assemblée générale, le 14 mars, où sera lancée une réforme de nos statuts.

Nous renouons avec nos sorties de printemps, en l'occurrence à Versailles le samedi 6 juin sur le thème Versailles parfumée. Enfin une visite guidée au Louvre dans le département 'Arts de l'Islam' est prévue pour le mercredi 20 mai à 19 h 30. Plus de précisions sur l'une et l'autre dans le corps de ce journal.

Enfin notre sortie d'été se déroulera à Satillieu et La Louvesc, à la date du jeudi 6 août 2015. On commencera par la Louvesc pour poursuivre sur le déjeuner à Satillieu (restaurant la Gentilhomme), puis en deux groupes, l'un au prieuré roman de Veyrines (prieuré) ; l'autre au château de La Faurie : on finira à la Chèvrerie Chomaise (Preaux) avec un pot.

Un programme bien nourri... et bien d'autres projets, pour lesquels les volontaires sont les bienvenus. À très bientôt donc !

Pierre de Lauzun

Date à retenir

Jeudi 6 août 2015

Sortie d'été

avec la Société de Sauvegarde des Monuments anciens de l'Ardèche à La Louvesc et Satillieu.

Samedi 6 juin 2015

Sortie de printemps à Versailles Le « Versailles parfumé »

Nous reprenons notre traditionnelle sortie de printemps avec une visite à Versailles sous le signe des parfums. Qu'on en juge :

9 h 45 : rendez-vous à la Maison des parfums, conservatoire international des parfums (osmothèque), 35 rue du Parc de Clagny à Versailles.

10 heures - 12 h 15 : visite avec un « nez » osmothécaire et conférence olfactive sur l'histoire de la parfumerie. Lieu unique au monde, premier conservatoire de parfums de l'histoire, protège le patrimoine mondial de la parfumerie. La collection de parfums présente plus de 3000 parfums dont 400 aujourd'hui disparus. L'osmothèque est incluse dans l'Institut supérieur international du parfum, de la cosmétique et de l'aromatique alimentaire (ISICA), créé en 1970 par Jean-Jacques Guerlain, géré par la C.C.I. de Paris. Reprise des voitures et arrêt des voitures au parking de la Reine-Rive Droite, boulevard de la Reine.

12 h 30 : accès à pied en 10 mn au restaurant des Quatre Saisons, 40 rue Carnot ; Philippe, le patron nous accueillera pour une cuisine française.

14 heures : départ à pied en 10 mn pour le RV avec un guide conférencier de l'Office de tourisme de Versailles devant le musée Lambinet, boulevard de la Reine et la visite du Musée Lambinet (1 h 30). Ce charmant hôtel particulier du XVIII^e siècle sert d'écrin à une riche collection de peintures et de sculptures allant du XVI^e siècle au XVIII^e. Une aile évoque l'intérieur d'une demeure du XVIII^e alors qu'une autre partie est consacrée à l'histoire de la ville, de l'Ancien régime au XIX^e en passant par la Révolution.

14 h 15 /16 heures : thé/café gourmand au salon de thé du musée, pour ceux qui le souhaitent et fin de la visite. Coût prévu par personne, repas compris : 42 €.

Les inscriptions sont à effectuer avant le jeudi 28 mai auprès de Béatrice Rigaud Juré, avec chèque SVP :

92, Boulevard de la Reine 78000 - Versailles
Tél. : 01 39 50 53 09

E-mail : beatrice.rigaud-jure@wanadoo.fr

Les Arts de l'Islam

L'ouverture en septembre 2012 des nouveaux espaces consacrés aux collections du département des arts de l'Islam est l'aboutissement du plus grand chantier au musée depuis les travaux du grand Louvre. Près de 3 000 œuvres y sont désormais exposées, issues de plus de 1 000 ans d'histoire.

C'est en 1893 qu'une section des *Arts musulmans* est créée au musée du Louvre et en 1905, une première salle dédiée à la collection islamique est ouverte au sein du département des Objets d'art. La collection s'agrandit ensuite considérablement. En 1932, un département des arts asiatiques est créé et les collections islamiques lui sont rattachées. En 1993, la création du grand Louvre et le départ du ministère des Finances de l'aile Richelieu permettent le déploiement des collections de la section dans un espace muséogra-

phique comptant alors 1000 m². La section des arts de l'Islam devient un département à part entière en 2003, date de sa création. Ses espaces sont ensuite fermés au public en 2008 afin de procéder à l'inventaire minutieux de la collection et à une vaste opération de restauration de ses œuvres. Depuis septembre 2012, de nouveaux espaces insérés entre les façades restaurées de la cour Visconti accueillent le département. L'œuvre des architectes Rudy Ricciotti et Mario Bellini met en lumière l'une des collections d'art islamique les plus riches et les plus belles du monde.

Dotée de plus de 14 000 objets et complétée admirablement par les 3500 œuvres déposées par le musée des Arts décoratifs – dont beaucoup sont inédites – la collection du département des arts de l'Islam témoigne de la richesse et de la diversité des créations

artistiques des terres de l'Islam. Les premiers objets islamiques qui arrivent au Louvre, en 1793, sont issus des collections royales. Parmi eux, on compte un prestigieux bassin de métal incrusté réalisé en Syrie au XIV^e siècle et connu sous le nom de *Baptistère de Saint-Louis*, ainsi que des coupes de jade ottomanes ayant appartenu à Louis XIV. Il faut y ajouter des œuvres issues de l'abbaye royale de saint Denis (comme l'aiguière en cristal de roche fabriquée en Égypte au début du XI^e siècle).

De la dernière décennie du XIX^e siècle à la Première Guerre mondiale, Paris devient le lieu majeur de la création des collections d'art islamique. C'est à son public d'amateurs et de collectionneurs que le musée doit nombre de ses plus belles acquisitions (*le Chandelier aux canards* légué par Charles Piet-Lataudrie, les legs de la famille Delort de Gléon, les miniatures mogholes de la collection Georges Marteau, etc.). Les effets de ces largesses sont encore complétés par des achats prestigieux : la *Pyxide d'al-Mughira*,



Pyxide d'al-Mughira, ivoire, musée du Louvre.

le *Tapis de Mantes*, le *Vase Barberini*, les miniatures mogholes achetées à Mme Duffeuty...

Après la Première Guerre mondiale, le Louvre bénéficie encore de grandes donations : legs 1922 de la collection Rothschild ou encore de M. et Mme Koechlin en 1932, dont le *Plat au paon* (d'après la présentation du département sur Internet).

D'après le site Internet du Louvre.

Mercredi 20 mai à 19 h 30

Visite guidée du département des Arts de l'Islam au Louvre

Avec notre conférencière Valérie Denarnaud-Mayer.
Rendez-vous sous la pyramide devant le panneau
Accueil des groupes à 19 h 15 maximum.

Tarif : 25 €. S'inscrire avant le 5 mai SVP,
avec chèque, auprès de :

Odile Prévost 10 impasse Milord 75018 Paris.
odile.prevast07@orange.fr - Tél. : 06 80 06 49 59

Avis aux Ardéchois à Paris

Si vous souhaitez proposer des articles ou informations à insérer dans votre journal *L'Ardèche Parisienne*, notamment dans la rubrique concernant « La Famille Ardéchoise », il faut impérativement nous les faire parvenir avant le premier du mois précédent le début du trimestre envisagé, envoyant un courriel à chacun des membres du conseil de rédaction :

Gérard de Lacharrière : gerard.delacharriere@dbmail.com,

Michel Fromentoux : michel.fromentoux@yahoo.fr

Yves Pézilla-Leydier : yves.pezilla@wanadoo.fr

Bernard Verny : bernard.verny@interieur.gouv.fr

Merci par avance pour votre collaboration ponctuelle ou pérenne !



**BANQUE
DELUBAC & CIE**

Fondée en 1924

Société en commandite simple au capital de 11.695.776 Euros

Une banque privée ardéchoise fondée en 1924
Partenaire de vos ambitions et de votre gestion patrimoniale
Siège social : 07160 LE CHEYLARD

Succursale de Paris 10, rue Roquépine 75008 PARIS
Téléphone : 01 44 95 86 21
Contact : Jean-Michel SAMUEL-DELUBAC Associé Gérant
www.delubac.fr

Amicale des Ardéchois à Paris

Présidents d'honneur :

O. Cuminal, J.-C. Bouvier,
G. Descours, G. Ladreit de Lacharrière,
G. Chaurand, P. Caillet, C. Hédin,
P. de Lafarge, Dominique Ribeyre

Siège social et Bureau d'Entraide :

10, impasse Milord 75018 Paris

Président :

Pierre de Lauzun,
43, rue du Colisée 75008 Paris
Tél. : 01 42 56 59 78

Secrétaire Général :

Yves Pézilla-Leydier
271, route de Rambouillet
78125 Saint-Hillaron
Tél. : 01 34 83 43 96

Trésorier général : Jacques Ranchin

Création graphique : www.e140.fr

Impression : S&P France

Notre 109^e Nuit du Vivarais

La 109^e Nuit du Vivarais avait cette année pour thème : *les Montgolfières*, et notre soirée a été ainsi présidée par le président de l'Association des Montgolfières d'Annonay : Roland de Montgolfier.

Soixante-quinze Ardéchois de Paris étaient ainsi réunis le samedi 7 février près des Champs-Élysées dans les Salons Élysées Biarritz. Après un cocktail au cours duquel notre président Pierre de Lauzun nous a fort aimablement accueillis, un délicieux dîner nous a été servi, accompagné de saint-joseph.

Le thème des Montgolfières ne pouvait qu'intéresser tous les Ardéchois. D'autant que beau-

coup d'entre eux n'ont jamais vu de près ces « *objets volants* » et que bien peu ont bénéficié d'un vol en Ardèche.

Roland de Montgolfier est un descendant de l'un des deux inventeurs : Étienne de Montgolfier. Il nous a présenté ainsi la création, le développement et les activités actuelles des montgolfières, par des photos et une allocution qui a ainsi passionné tout notre public, découvrant ainsi l'histoire et l'utilisation de ces premiers appareils volants, l'un des plus vieux rêves de l'humanité.

En effet le premier vol au monde d'un objet créé par l'homme a été réalisé le 4 juin 1783 à Annonay sur la



Notre Reine 2015, Galatée Prévost.



Roland de Montgolfier entouré d'Orietta et de Pierre de Lauzun.



Galatée Prévost et le Président Pierre de Lauzun

place des Cordeliers. L'événement fit un bruit énorme dans l'Europe entière. Pour mieux montrer les « *montgolfières* », comme elles furent appelées très rapidement, un vol fut effectué quelques semaines après, le 19 septembre 1783, devant le roi Louis XVI et toute la Cour à Versailles avec, dans la nacelle, un coq, un canard et un mouton. Ensuite eurent lieu très rapidement des vols habités par de courageux aéronautes. Une montgolfière traversera la Manche en 1785

Une invention qui, après plus de 200 ans, émerveille toujours les spectateurs qui ont le plaisir de l'admirer lors de leurs promenades dans les airs. Par ailleurs - fait unique au monde - l'invention des frères Montgolfier est devenue un nom commun. En effet aucun autre objet inventé et créé par l'homme n'a pris le nom de son, ou de ses, inventeurs.

Donc une fois au moins au cours de sa vie un Ardéchois devrait pouvoir participer à un baptême de vol, permettant en plus d'observer le magnifique paysage de notre Ardèche du haut des airs et de participer ainsi à ce voyage exceptionnel dans les airs, qui en plus est actuellement sans danger.

Après la brillante allocution de notre président Roland de Montgolfier, notre nouvelle reine des

Ardéchois à Paris a été élue : Mlle Galatée Prévost, fille de notre ami Jean Prévost et belle-fille d'Odile Prévost à qui notre association doit énormément et qui ont aussi la gentillesse d'accueillir chez eux les réunions de notre conseil. Galatée est élève actuellement à l'École Polytechnique de Paris, elle est ainsi notre nouvelle reine des Ardéchois à Paris, qui réunit la beauté à l'intelligence. Elle est aussi la première de nos reines, depuis la création de l'amicale en 1890, à effectuer ses études à l'X.

Enfin les billets de notre tombola ont été proposés par les jeunes Ardéchois participants à cette soirée. Tous les acheteurs de billets ont pu ainsi gagner les lots offerts par nos donateurs : principalement des produits de la terre de notre département le traiteur Puzzi à Lanarce, tous les vins (Vignerons Ardéchois, Michelas, Caillet), et l'huile bien ardéchoise de nos amis Chaurand, mais aussi les très beaux bijoux Altesse à Saint-Martin de Valamas, des livres...

Donc une très belle soirée dont nous tenons remercier tous ceux qui ont aidé à l'organiser : Odile Prévost, Monique et Jacqueline Chapuis, Denis Haon, qui nous ont donné à tous l'envie de nous envoler un jour sur cette belle invention ardéchoise !

Patrice Caillet

Notre Assemblée générale du 14 mars 2015

Notre assemblée générale annuelle s'est tenue sous la présidence de Pierre de Lauzun, comme chaque année dans l'atelier de notre ami l'artiste peintre Jean Prévost, dans une ambiance très amicale et très studieuse. Tour à tour le secrétaire général Yves Pezilla Leydier et notre trésorier général Jacques Ranchin ont donné lecture de leurs rapports respectifs et notre contrôleur aux comptes Gilles Pouget a nettement approuvé la gestion financière de l'Amicale. Nous sommes alors passés aux votes de ces rapports qui ont été approuvés à l'unanimité ainsi que les résolutions. S'en suivit un échange très constructif d'idées sur une foule de sujets abordés pour l'avenir de l'Amicale. Un pot de l'amitié nous a ensuite tous réunis

Chers amis

Pour les Ardéchois à Paris l'année 2014 n'a pas été très originale dans les activités menées, mais toujours aussi soutenue et conviviale.

Elle a été marquée, comme tous les trois ans, par le changement de Présidence de notre Association lors de l'AG du 1er mars avec l'arrivée de Pierre de Lauzun. À cette occasion j'avais terminé le rapport sur la gestion du conseil et la situation morale de notre Association par plusieurs sujets de fonds que le conseil avec l'appui de notre nouveau président se proposait d'analyser et de traiter. Une feuille de route sur les trois prochaines années en quelque sorte.

C'est donc par un point sur ces aspects que le rapport de cette année débutera, mélangeant la gestion et le moral, pour le bonheur des deux je l'espère. Ensuite j'évoquerai nos divers rendez-vous au cours de l'année 2014 dans la stricte lignée du passé. Avant d'aborder ce rapport nous avons une pensée pour les membres de notre Association qui nous ont quittés l'année dernière, ainsi que pour leur famille et leurs proches. Par ailleurs nous renouvelons la bienvenue aux nouveaux membres qui nous ont rejoints en 2014

Puis, s'agissant des statuts, je céderai la parole à Pierre, notre président pour qu'il vous présente les objectifs de la révision de nos statuts, ainsi que les mesures à prendre à court terme. Ces deux points feront l'objet chacun d'une résolution. Avant d'aborder ce rapport nous avons une pensée pour les membres de notre Association qui nous ont quittés l'année dernière, ainsi que pour leur famille et leurs proches. Par ailleurs nous renouvelons la bienvenue aux nouveaux membres qui nous ont rejoints en 2014

1. Le point sur nos « ambitions » affichées l'année dernière :

1. La question de la participation de nos membres aux activités. C'était l'un des sujets de préoccupation. Vous le constaterez plus loin, la question reste entière. Ce que nous proposons répond-il aux attentes de nos membres? Oui, mais très certainement partiellement. Y a-t-il d'autres attentes? Aucune réflexion n'a été menée; à suivre donc.

2. L'ouverture de notre Association à d'autres et aux jeunes. Notre sortie d'été traditionnelle avec la Société de Sauvegarde des monuments anciens de l'Ardèche sur les terres de l'Association Liger et la participation à l'Assemblée générale de cette dernière pour ceux qui le souhaitaient va tout à fait dans ce sens. Saisir ce type d'opportunité nous aide ici à avancer. En revanche la question des jeunes caractérise la vie de quasiment toutes les associations; elle demande d'être proactif comme on dit ailleurs. Nous restons jusqu'à aujourd'hui sans vrai résultat. La question reste entière.

3. Les Statuts de l'Association. La question était: sont-ils pertinents? Le sujet a commencé à être étudié à l'automne dernier. Dans nos statuts il n'y a qu'un seul type d'Assemblée (la notion d'ordinaire ou d'extraordinaire n'existe pas). Le paragraphe relatif à leur modification est sibyllin. D'où la proposition qui est faite à la présente Assemblée par notre Président de corriger immédiatement certains aspects des statuts, et d'envisager dans le présent exercice 2015 leur refonte à partir d'objectifs précis, laquelle refonte sera soumise au vote en 2016.

4. Enfin l'organisation, en lien avec nos objectifs.

Le pragmatisme est évidemment de mise en la matière, car il faut concilier plusieurs paramètres: le volontarisme dans les objectifs (ou son absence), les hommes et les femmes dans l'organisation et son management, le contexte social, etc. La question du traitement de la comptabilité et d'une partie du secrétariat (mise à jour du fichier des adhérents) a été résolue. Restent d'autres aspects à aborder ainsi que la coordination générale des personnes. Les réunions de bureau/conseil ont fait l'objet d'une programmation ainsi que de brefs comptes rendus. L'amélioration continue.

Voilà ce point d'étape réalisé. Il montre notre volonté d'avancer dans la réflexion, la concertation entre gens civilisés.

2. Rappelons maintenant nos divers rendez-vous de 2014.

En janvier une quinzaine d'entre nous se sont retrouvés à la Pinacothèque de Paris pour l'exposition « Goya et la modernité ».

Le mois suivant, la Nuit du Vivarais nous a réunis nombreux, à l'Élysée Biarritz comme à l'accoutumée, sous la présidence de Jean Clottes, président du comité scientifique de la grotte Chauvet, devenue la caverne du Pont d'Arc. Il nous a présenté un extrait du film La grotte des rêves perdus.

Tradition oblige, une nouvelle reine des Ardéchois à Paris a été élue en la personne de Charlotte d'Indy et la tombola a eu un vif succès. Nous remercions une fois de plus l'ensemble des donateurs de lots et l'Élysée Biarritz qui nous accueillit. Au cours du même mois, rencontre de nouveau à la Pinacothèque pour une exposition sur La dynas-

tie Breughel, suivie de près par une soirée aux Deux Ânes. Notre assemblée générale en mars a vu donc le passage de témoin entre Dominique Ribeyre et Pierre de Lauzun. Odile et Jean Prévost font toujours le maximum pour nous accueillir et pas seulement pour les Assemblées générales, dans les meilleures conditions malgré un emploi du temps chargé. Nous les en remercions chaleureusement. Il n'y a pas eu de sortie de printemps. Le Musée Maillol nous accueillit en juin pour l'exposition: Le Trésor de San Gennaro.

Puis ce fut notre sortie d'été à Sainte Eulalie avec la Société de Sauvegarde des Monuments anciens de l'Ardèche et l'Association Liger. Je ne m'étendrai pas sur cet heureux moment qui a fait l'objet d'un grand compte-rendu dans le journal avec de nombreuses photos à l'appui. Une fois n'est pas coutume, mais cette année pour des raisons administratives, nous n'avons pu octroyer les bourses habituelles aux jeunes bacheliers. En octobre nous avons reçu Stéphane Rochette au cercle interallié pour le dîner dit de rentrée. Il nous a fait découvrir ou redécouvrir pour certains Jos Jullien, Ardéchois du siècle dernier, né à Tournon et mort à Joyeuse, homme aux multiples talents.

Comme il se doit nous étions quelques-uns à représenter l'Ardèche et notre Association à Vernon pour le 11 novembre et commémorer le sacrifice des Mobiles ardéchois pour libérer la ville en 1870. L'année s'est terminée en décembre par l'arbre de Noël des petits Ardéchois, toujours au cirque Diana Moreno Borman pour un spectacle et un goûter sur la piste avec les artistes, aidé de maman et de papa, de grand-père et de grand-mère que nous remercions.

Tous les événements ont été annoncés dans notre journal, dont les visites avec humour et compétence par Benoît Pastisson. L'animation de ces dernières a été faite comme d'habitude par Valérie Denarnaud-Mayer, conférencière. Néanmoins, deux propositions de visites n'ont pas été suivies d'effet faute d'un nombre suffisant de personnes intéressées: celle du musée de Meaux, à l'occasion du centenaire du début de la guerre 14/18,

Vie de l'Amicale

celle de l'exposition sur Violet le Duc, architecte visionnaire, à la cité du Patrimoine au Palais Chailot. Comme je l'indiquais plus haut, la question que nous nous posons sur les attentes de nos membres trouve là un écho supplémentaire et justifie la réflexion à mener. D'autant que, malgré l'arrivée de nouveaux membres, notre effectif diminue. Nous sommes aujourd'hui 220 cotisants. Reportons-nous au dernier annuaire sorti en 2006, époque à laquelle Delphine nous chantait Je suis ardéchoise, le gamay primeur de l'Ardèche était fêté à l'automne et la cotisation était de 10 € par adhérent et 25 € pour le journal, cet annuaire ne comptait pas moins

de 370 personnes ou couples. Les déjeuners « finance » participeront sans doute à un renouveau de la participation ? Et les jeunes ? J'entends ceux de corps et d'esprit ! Ce que nous proposons aujourd'hui ne semble pas les attirer particulièrement, hormis la Nuit du Vivarais. N'oublions pas cependant que ceux qui se manifestent auprès de l'Association, notamment dans le cadre d'une arrivée sur Paris pour la poursuite de leurs études, trouvent toujours des personnes disponibles pour les renseigner et les aider. Nos reines successives pourraient peut-être nous orienter si le temps le leur permet ! Au-delà de ces rencontres que je viens d'évoquer, le site et le journal sont nos principaux moyens de communication. Nous apprécions

la façon de travailler avec François Egret notre éditeur et la qualité de son travail. Appel est de nouveau lancé aux idées nouvelles et aux personnes qui aimeraient participer à leur fonctionnement. Pour clore ce rapport, je voudrais dire que je n'y ai nommé que quelques personnes, mais elles sont un certain nombre d'autres que vous connaissez bien à participer à la vie de l'Association dans bien des domaines : administratif, et Dieu sait si cela est lourd et ingrat par moment, financier, relationnel, rédaction-



De gauche à droite, Gilles Pouget, Yves Pézilla-Leydier, Pierre de Lauzun et Jacques Ranchin.

nel, etc... Je les remercie vivement en votre nom. Je cède maintenant la parole à Pierre. Merci de votre attention.

Yves Pézilla-Leydier

Assemblée Générale Annuelle de l'Amicale des Ardéchois à Paris du 14 mars 2015 - Résolutions

Les résolutions ci-dessous sont adoptées à la majorité requise

Résolutions à caractère extraordinaire :

Première résolution : l'Assemblée générale approuve le principe de la refonte des statuts de l'Association dans le cadre des objectifs présentés par M. Pierre de Lauzun, Président. Ceux-ci seront soumis à vote à la prochaine Assemblée générale en 2016.

Deuxième résolution : en attendant la refonte des statuts de l'Association, l'Assemblée générale approuve les modifications formelles suivantes, pour effet immédiat.

Article 16 : le texte dit « la présence d'au moins dix membres du conseil est nécessaire pour la validité de ses délibérations ». Il est difficile de respecter ce chiffre. Il est proposé de le remplacer par 5.

Article 17 : il est proposé de remplacer « deux contrôleurs aux comptes » par « un contrôleur aux comptes ».

Article 22 : il prévoit que les délibérations de l'Assemblée générale doivent être prises par un quart au moins des membres. Sinon on en convoque une autre assemblée quinze jours après, qui peut délibérer quel que soit le nombre des présents. Il est proposé d'abroger cet article impraticable.

Résolutions à caractère ordinaire :

Troisième résolution : l'Assemblée générale approuve le rapport sur la gestion du Conseil et la situation morale de l'Amicale présenté par M. Yves Pézilla Leydier.

Quatrième résolution : après avoir entendu le rapport de M. Gilles Pouget, contrôleur aux comptes, l'Assemblée générale approuve le rapport financier présenté par M. Jacques Ranchin.

Cinquième résolution : l'Assemblée générale fixe le montant des cotisations 2015 à :
- couple ou association : 50 euros
- personne isolée : 40 euros
- étudiants ou jeunes : 10 euros

Sixième résolution : l'Assemblée générale maintient dans ses fonctions de contrôleur aux comptes de l'Amicale pour l'exercice 2015 M. Gilles Pouget.

Résolutions relatives à la série C sortante

Septième résolution :

l'Assemblée générale élit M. Benoît Pastisson comme administrateur dans la série C.

Huitième résolution : l'Assemblée générale reconnaissant le dévouement que Mme Françoise Hédin-Caron apporte dans l'exercice de ses fonctions de vice-président, décide de lui renouveler son mandat.

Neuvième résolution : L'assemblée générale reconnaissant le dévouement que M. Jacques Ranchin apporte dans l'exercice de ses fonctions de Trésorier décide de lui renouveler son mandat.

Dixième résolution : l'Assemblée générale reconnaissant le dévouement que Mme Monique Chapuis apporte dans l'exercice de ses fonctions de

Secrétaire adjointe, décide de lui renouveler son mandat.

Onzième résolution : l'Assemblée générale réélit les membres du Conseil d'administration suivants :
- Mme Jacqueline Chapuis
- Mme Roselyne Jauffrès
- M. Jean Prévost

Résolutions relatives aux autres séries.

Douzième résolution : l'Assemblée générale reconnaissant le dévouement que Mme Odile Prévost apporte à l'association, notamment pour la gestion financière, décide de l'élire au conseil d'administration comme membre actif et de la nommer trésorière adjointe. Elle perd de fait le statut de Trésorière honoraire.

Treizième résolution : l'Assemblée générale reconnaissant le dévouement avec lequel le colonel Henri Ollier a accompli sa fonction de vice-président décide de le nommer vice-président honoraire.

Année 2014 - Compte d'exploitation

RECETTES	
Cotisations de l'exercice	7 190 €
Recettes manifestations payantes	13 340,12 €
Intérêts Livret A	242,51 €
Dons « Arbre de Noël »	220 €
Distribution SCPI	5 178,59 €
Subvention CGA	600 €
TOTAL	26 771,22 €

DÉPENSES	
Frais Journal	6 072 €
Dépenses manifestations payantes	13 267,42 €
Frais gestion (timbres, fourniture, Bur, Internet, etc)	1 709,75 €
Frais divers (AG, Conseils, frais du 11/11 à Vernon)	1 381,15 €
Assurance RC	171,94 €
Bénéfice	4 168,96 €
TOTAL	26 771,22 €

Notre président Pierre de Lauzun récompensé par le Saint-Siège

Nous avons appris avec beaucoup de joie la récompense attribuée à notre cher président Pierre de Lauzun par la Fondation Centesimus Annus-Pro Pontifice pour son ouvrage *Finance, un regard chrétien. De la banque médiévale à la mondialisation financière* (Éd. Embrasure, 2012).

En décernant son premier prix à notre valeureux compatriote, cette fondation a voulu reconnaître les mérites de celui-ci qui, tout en étant directeur général de la Fédération bancaire française et délégué général de l'Association française des marchés financiers, sait – ce qui est rare aujourd'hui ! – proposer une réflexion, à la lumière de la doctrine sociale de l'Église, sur la moralité des

acteurs du marché financier. Il invite ainsi à prendre en considération un ordre économique mondial qui fonctionnerait en harmonie avec les réalités sociales et les exigences morales et ne serait plus fondé sur le seul profit, qui serait vu, alors, non plus comme une fin, mais comme un moyen.

Constituée par le pape Jean-Paul II en 1993 et dirigée par un Conseil de neuf laïcs, la fondation répond aux vœux du cardinal président de l'Administration du patrimoine du siège apostolique (APSA) et de la Secrétairerie d'État. Elle bénéficie de la collaboration d'économistes et d'experts financiers engagés dans la diffusion d'idées favorables à une économie de marché réfor-

mée. Les travaux accomplis s'inspirent des indications données par le pape François le 25 mai 2013 « de rendre toute la dignité sociale qu'elle mérite au mot déprécié de solidarité ». Mgr Guiseppe Antonio Scotti, secrétaire général de la fondation, souligne pour sa part l'importance, à la suite du Saint-Père, de dénoncer la culture du rebut : « Nombreux sont ceux qui pensent que l'économie productive peut agir en dehors de toute référence aux valeurs humaines, et qui attribuent cette mutation au caractère post-idéologique et post-politique de notre époque... Mais ne serait-il pas mieux de lire la culture de notre temps à la lumière de la Parole ? Parlant ici de chercheurs qui tentent de proposer une nouvelle vision de

l'usage de l'argent, n'est-il pas utile de relire l'Écclésiaste, qui parle de l'insatiable voracité de l'argent, de la richesse et du profit qui ne sont que vanité ? »

Cette belle récompense sera remise à Pierre de Lauzun par le président du jury de la Fondation Centesimus Annus-Pro Pontifice, le cardinal archevêque de Munich, Reinhard Marx, au cours de la prochaine conférence internationale qui se déroulera au Vatican du 25 au 27 mai 2015 sur le thème : *Repenser les références du système socio-économique*. Que notre président sache que nous serons nombreux à Rome ce jour-là par la pensée : nous rendrons grâce au Ciel pour cette magnifique distinction qui honore toute notre Amicale et pour laquelle nous présentons à Pierre de Lauzun nos très vives félicitations.

Michel Fromentoux

Une belle Iséroise en Ardèche.

En fait, elle a beaucoup voyagé et déménagé souvent. Originnaire de Lyon, née Pinguely* en 1909, elle a couru dès son plus jeune âge entre Lyon et Saint-Marcelin, à travers rues, routes et chemins. Voilà pourquoi elle fut baptisée « Isère ». Plus tard, dans les années 40, on l'envoya travailler aux alentours de Vizille. Vers les années 50, on décida qu'elle n'était plus en âge de courir la campagne et elle fut reléguée dans une usine de Saône-et-Loire pour déplacer de lourds fardeaux. Elle a failli disparaître en 1976, mais une poignée d'admirateurs l'emmena en Ardèche et après de nombreux soins, elle put de nouveau se dégourdir les roues sur la ligne du Mastro.

Vous aviez bien compris, surtout si vous avez jeté un œil au nom du signataire de ces lignes que je parlais d'une locomotive à vapeur. Mais alors, pourquoi dire qu'elle courait à travers rues, routes et chemins ? C'est qu'alors, les petites lignes secondaires, construites à l'économie,

étaient souvent construites en bordure ou même au milieu des voies carrossables. Aussi, dans certains départements, pour limiter le risque d'accident, on exigea que le mécanicien, pour mieux voir, se trouve à l'avant de la locomotive et non à l'arrière comme de coutume. C'est ainsi que certaines locomotives ont été construites avec une seconde cabine à l'avant, où s'installait le mécanicien (celui qui conduit), alors que le chauffeur (qui s'occupe du feu et de l'eau dans la chaudière) demeurait dans la cabine arrière. De ces locomotives en voie métrique à deux cabines séparées, il n'en reste plus qu'une : la locomotive à vapeur bicabine N° 31 « Isère ».

Aujourd'hui, elle ne fait pas ses 106 ans, mais a quand même besoin d'une intervention très sérieuse. Sa chaudière, le cœur d'une machine à vapeur, a beaucoup souffert, et, en dépit de soins continus et attentifs doit être changée. Doit-on découper cette locomotive en mille mor-

ceaux pour en faire clous et vis avec le fer récupéré, ou l'installer en pot de fleurs, où la rouille la gagnera lentement ?

Sa mécanique est saine et elle peut encore de nombreuses années emmener les trains de touristes ravis et aussi servir de « locomotive école », pour permettre de transmettre aux jeunes générations le savoir-faire de la technique ferroviaire du XIXe siècle, mais aussi pour leur faire partager les valeurs de responsabilité et de rigueur inhérentes au fonctionnement d'un chemin de fer.

L'intérêt de cette machine classée Monument Historique est indéniable. La Fondation du Patrimoine nous apporte son soutien et la garantie d'un projet sérieux, en ouvrant une souscription publique. La somme à réunir est importante (200 000 euros) et le concours de l'État doit être complété.

Je fais donc appel aux Ardéchois pour nous aider à faire revivre

cette locomotive si originale, soit par leurs dons personnels, soit en nous signalant des possibilités de mécénat d'entreprise. Les contributions font l'objet de possibilités de déduction d'impôts non négligeables (pour les particuliers de 66 % de la somme, limitée à 20 % du revenu imposable).

Soyez le prince charmant qui va sauver la belle endormie !

Visitez le site de la Fondation du Patrimoine (www.fondation-patrimoine.org) et entrez le mot clé « bicabine » dans la zone de recherche.

Contactez notre association : « Sauvegarde et Gestion de Véhicules Anciens » La Gare 07270 Boucieu-le-Roi

www.train-du-vivarais.com
contact@train-du-vivarais.com

Gérard Girot

* Célèbre constructeur de locomotives à vapeur puis de grues.

Les gorges de l'Ardèche...

Depuis nombre d'années maintenant, prononcer leur nom évoque spontanément soleil, baignade, camping et canoë-kayak...

Mais à y regarder de plus près, ces formations karstiques héritées de millions d'années, creuset de l'Ardèche, paysages à couper le souffle, abritent une vie multiple qui s'exprime tant dans la flore que dans la faune, espèces végétales ou animales devenues pour certaines rares... Un espace que les hommes très tôt ont souhaité faire leur, le long des falaises percées de grottes dominant la rivière comme autant de balcons, avant que d'autres, plus tard, y déposent les traces de leur activité : bergeries, mais aussi site médiéval

d'ampleur aujourd'hui déchiffré peu à peu par l'archéologue.

Et puis... « La » grotte... et ses images qu'un éboulement avait un jour cachées pour des milliers d'années. La grotte, expression de l'homme doué de pensée, merveille de la création humaine... Aujourd'hui trésor de l'Humanité reproduit à l'identique pour nos générations.

L'ouvrage voulu par *Mémoire d'Ardèche et Temps Présent* se veut tout à la fois nouvelle découverte du site des gorges et questionnement quant à son devenir. Pour cela trois entrées: « Connaître », « Protéger », « Partager ». Connaître pour tenter d'approcher dans sa complexité le site:

la pierre, le végétal, l'animal, la préhistoire et l'histoire...

Protéger et prendre conscience de notre responsabilité collective, individuelle aussi, pour que demeure l'expression de cette nature si riche, mais si fragile.

Partager car chacun à sa mesure doit être en capacité de s'approprier - au sens noble du terme - la richesse des gorges expliquée par le scientifique et les médiateurs qu'est le gestionnaire de la Réserve, la Cité de la Préhistoire, l'Espace de restitution, le Pays d'Art et d'Histoire...

Quelque deux cents pages regroupant les contributions des meilleurs auteurs: chercheurs et acteurs du territoire; un style

accessible, qui pour autant ne sacrifie en rien la rigueur scientifique; des pages abondamment illustrées pour que l'image et l'écrit se croisent et s'enrichissent l'un l'autre.

C'est ce que *Mémoire d'Ardèche et Temps Présent* a voulu alors que s'ouvre l'Espace de restitution, une pierre que nous apportons avec notre sensibilité propre à l'édifice et au projet communs. Un ouvrage format A4, 208 pages en quadrichromie, nombreuses illustrations. En souscription pour un montant de 17 €, en vente après édition à 23 €

Une journée présentation-débat sera organisée à Salavas domaine des Blachas le 13 juin 2015.

Élections départementales 2^e tour 29/03/2015

Nos concitoyens ont bien voté :

1^{er} tour : 55,97%

2^e tour : 57,07%

Résultats du 2^e tour hors nuls et blancs.

Nos concitoyens ont dépassé largement les chiffres nationaux.

L'Union de la Gauche sous l'impulsion d'Hervé Saulignac, président sortant, obtient 12 sièges soit 20,35% des inscrits.

Le FN obtient près de 10,88% des inscrits, progression de 9 points par rapport aux dernières cantonales, mais zéro siège.

L'UMP allié à l'UDI et au MODEM, 21,79 % des inscrits, soit 5 sièges. Après deux succès, la défaite.

Nous félicitons tous les vainqueurs et sommes certains qu'ils s'investiront pour l'Ardèche.

G. L. L.

2 ^e Tour - 29/03/2015	BC UMP	BC UG	FN	ÉLU
Annonay 1	24,979	20,15	X	M ^{me} Julien et M. Quenette
Annonay 2	17,29	22,37	12,80	M ^{me} Barbato et M. Plenet
Aubenas 1	32,20	X	12,46	M. Constant et M ^{me} Ventalon
Aubenas 2	20,68	23,96	11,14	M ^{me} Buis et M. Chaze
Bourg St Andéol	X	31,83	21,13	M ^{me} Maifoy et M. Terrasse
Le Cheylard	27,26	29,65	X	M ^{me} Serre et M. Weiss
Lamastre	33,59	X	15,99	M ^{me} Bourjat et M. Vallon
Guilherand-Granges (1^{er} tour 22/03/15)	27,84	12,30	11,56	M. Dubay et M ^{me} Gaucher
Le Pouzin	17,41	23,21	14,59	M. Cotta et M ^{me} Palix
Privas	23,21	31	X	M ^{me} Chareyre et M. Saulignac
Sarras	15,05	23,53	15,06	M. Duchamp et M ^{me} Royer
Le Teil	32,80	X	19,36	M ^{me} Dubois et M. Peverelli
Thueyts	22,27	26,65	12,30	M. Dalverny et M ^{me} Roche
Tournon	23	19,49	13,25	M ^{me} Four et M. Sausset
Vallon Pont d'Arc	16,97	27,65	11,95	M ^{me} Allefredes et M. Ughetto
Les Vans	21,26	30,06	X	M ^{me} Bastide et M. l'Herminier
La Voulte	14,54	24,02	13,22	M. Feroussier et M ^{me} Finiels
Pourcentage des inscrits	370,34/17 21,79%	345,87/17 20,35%	184,81/17 10,88%	

SOCIÉTÉ AMICALE DES ARDÉCHOIS À PARIS - Fondée en 1890 - BULLETIN D'ADHÉSION POUR L'ANNÉE 2015

La cotisation d'adhésion à l'Amicale des Ardéchois à Paris inclut l'envoi du journal de l'amicale par courriel; toutefois, les adhérents sans internet recevront par la Poste un journal au format A4, en noir et blanc, limité à 8 pages.

Cotisation 2015:

- Couple ou association: 50 €
- Personne isolée: 40 €
- Étudiants ou jeunes: 10 €

Bulletin à adresser par courrier au Siège de l'Amicale des Ardéchois à Paris, accompagné du règlement:

**10, impasse Milord
75018 PARIS**

M.....Prénom.....

M^{me} (Nom de jeune fille).....Prénom.....

Dates de naissance:.....

Région parisienne:

Adresse:.....

Courriel(s) pour les activités de l'Amicale.....

Tél. fixe.....Tél. mobile(s).....

Profession Monsieur.....

Profession Madame.....

Ardèche:

Origines et attaches ardéchoises.....

Adresse:.....Tél. fixe.....

Prénom et année de naissance des enfants:.....

Pour une première adhésion, Parrains?.....

Le roman d'aventure d'un singulier contre-révolutionnaire ardéchois : Le comte d'Antraigues

Je voudrais évoquer aujourd'hui une autre figure contre-révolutionnaire peut-être moins sympathique, mais caractéristique d'une période démentielle, et dont la vie fut comme un roman d'aventure.

Emmanuel Henri Louis Alexandre de Launay, comte d'Antraigues et de La Bastide, naquit le 25 décembre 1753 à Montpellier, au sein d'une famille de petite noblesse vivaroise. Sa mère, née Sophie de Saint-Priest, d'une illustre famille du Dauphiné établie tout près de Lyon, était la fille de l'intendant du Languedoc et la sœur de François Emmanuel Guignard, chevalier de Saint-Priest, futur ministre de l'Intérieur de Louis XVI. Orphelin de père, Louis-Alexandre fut élevé par sa mère dont l'autorité terrifiante lui donna le goût de la dissimulation.

D'une intelligence très vive, il fut incorporé dès quatorze ans, comme sous-lieutenant, aux gardes du corps du roi au château de Versailles, puis servit comme capitaine au régiment de Royal-Piedmont Cavalerie. Trop épris d'ambitions littéraires, Louis-Alexandre ne tarda pas à demander sa mise en congé de l'Armée. Il rendit visite à Voltaire à Ferney et se lia d'amitié avec Jean-Jacques Rousseau, il séjourna à Constantinople chez son oncle devenu comte de Saint-Priest, alors ambassadeur de France, puis il alla visiter l'Égypte et revint chez lui en 1779, à vingt-six ans. Il se fit alors nommer colonel pour asseoir sa situation mondaine. Fréquentant le milieu des philosophes et des artistes, il se lia d'amitié avec le comte de Buffon (1707-1788), Chrétien-Guillaume de Lamoignon de Malesherbes (1721-1794), Sébastien-Roch Nicolas dit Chamfort (1740-1794), ainsi que de futurs révolutionnaires, comme Honoré Gabriel Riqueti, comte de Mirabeau (1749-1791). « *Sa figure agréable, ses manières élégantes, son esprit cultivé et original lui valaient alors de grands succès* »⁽¹⁾... Les beaux jours revenus, reclus dans son domaine de La Bastide, il s'essayait à des pamphlets, prenant pour cible les États du Languedoc.

Petite noblesse mais grandes ambitions

Les années précédant la Révolution de 1789, il se fit surtout connaître comme amant de la célèbre actrice Madame Antoinette Saint-Huberty, première cantatrice de l'Opéra de Paris, très appréciée de Louis XVI et de la reine Marie-Antoinette. Il eut un enfant d'elle, puis persista dans son concubinage en dépit des remontrances de Madame d'Antraigues mère.

Ulcéré de voir ses éminentes qualités rester sans emploi, il crut son heure arrivée à l'approche de la Révolution. Il rassembla la somme de ses critiques et fit paraître à grand bruit un essai : *Mémoire sur les États généraux, leurs droits et la manière de les convoquer*.

En 1789, le comte d'Antraigues, rédacteur des cahiers de doléances de la noblesse pour le Vivarais, se fit élire de justesse député de son ordre pour la sénéchaussée de Villeneuve-de-Berg aux États généraux où, bien qu'opposé à ce que ces États se transformassent en Assemblée nationale constituante, il allait se faire connaître par son talent oratoire enflammé et son attitude anti-nobiliaire, ne se rendant même pas compte qu'en attaquant la grande noblesse dont il était jaloux, il condamnait aussi la petite et la moyenne dont il était un fleuron. Ainsi, au lendemain de l'euphorique Nuit du Quatre-Août, s'aperçut-il que ses livres de rentes tombaient bien bas, par suite de l'anéantissement de ses droits féodaux ! Il n'en fallut pas plus pour qu'il s'associât à Mirabeau, soutenant les prérogatives royales et le droit pour le roi d'opposer son veto aux décisions de l'assemblée. L'ancien ami des « Lumières » devenait un partisan du retour à l'Ancien régime... La Révolution est, de tout temps, plus facile à rêver qu'à vivre...

Puis ce furent les journées des 5-6 octobre 1789, où une cohue ivre de sang et de meurtre, alla chercher le roi, la reine et les enfants royaux à Versailles pour les ramener à Paris dans un cortège obscène : Louis-Alexandre fut écoeuré et abandonna

l'Assemblée. Il vit s'offrir l'occasion rêvée de se retirer dans son Vivarais, enfin affranchi de la tutelle du Languedoc en étant devenu le département de l'Ardèche ! Mais il était déjà suspect à tous les camps, et ses volte-face l'avaient rendu tellement impopulaire que ses anciens vassaux incendièrent en 1791 son château de La Bastide !

Il crut alors sage d'émigrer et de gagner Lausanne d'où il inonda la France de brochures contre-révolutionnaires. Ses ennuis pécuniaires s'aggravant, la Saint-Huberty trouva remède en lui proposant de l'épouser, ce qu'il accepta sur-le-champ...

La mise à mort de Louis XVI en 1793, ayant déclenché une guerre entre la France et les Bourbons d'Espagne, Louis-Alexandre devint agent officiel du roi d'Espagne Charles IV. La paix étant vite revenue, il demeura au service de Charles IV, mais il entra aussi à la légation russe à Venise, obtenant des privilèges diplomatiques et une double nationalité qui le mettait à l'abri d'éventuels mécomptes. Il maintint parallèlement d'étroites relations avec l'ambassadeur d'Angleterre à Venise, Drake.

Agent secret

Il était en même temps l'agent secret du comte de Provence devenu *de jure* Louis XVIII à la mort officielle de son jeune neveu Louis XVII le 8 juin 1795. Le comte d'Antraigues entretenait des agents en Corse, en Languedoc, et correspondait avec le général Jean-Charles Pichegru, qu'il espérait bien retrancher du camp des républicains.

Le Directoire, qui venait de remplacer à Paris la Convention, décida alors de se débarrasser de ce gêneur. L'avance du général Bonaparte en Italie avait forcé Louis XVIII à quitter Venise, et la position du notre compatriote devint délicate ; dès lors ses courriers furent interceptés. En mai 1797, Bonaparte envahit la République de Venise. Louis-Alexandre, devinant l'imminence du danger, prit soin de ranger ses papiers. Il fut arrêté en mai 1797 à Trieste et

incarcéré à Milan, où Bonaparte en personne prit en mains son sort. Les deux hommes conversèrent longuement au quartier général de Bonaparte : l'entretien, commencé par des menaces, continua par des promesses, et l'on peut supposer qu'il livra d'importants secrets au futur empereur... Se jugeant alors en danger, il s'esquiva, maquillé en abbé italien, affublé d'une perruque, de lunettes et d'une fausse barbe, tandis que la Saint-Huberty, travestie en paysanne, décidait de le rejoindre à Innsbruck... Il ne tarda pas à nouer des relations avec le baron Thugut, chancelier d'Autriche, et avec le prince Adam Jerzy Czartoryski, ministre russe des Affaires étrangères, leur servant d'informateur, jusqu'à ce que le gouvernement impérial exigeât son départ. Il passa alors à Londres, conservant jusqu'au bout la confiance du ministre anglais George Canning. Ayant livré au gouvernement anglais les articles secrets du traité de Tilsitt (1807) entre Napoléon d'une part, la Prusse et la Russie d'autre part, il obtint une pension substantielle⁽²⁾.

Mort mystérieuse

Il semble avoir renoué des relations avec Napoléon lorsque celui-ci préparait sa campagne contre la Russie. Mais depuis 1811, lui et son épouse s'enfermaient dans un cottage de Barnes, aux portes de Londres, préparant contre Louis XVIII et les émigrés un pamphlet vengeur autant qu'injuste. Ces activités mystérieuses lui préparaient une fin plus mystérieuse encore. Le 22 juillet 1812, lui et la Saint-Huberty tombèrent sous les coups de poignard d'un domestique récemment renvoyé, nommé Lorenzo, sans que notre compatriote eût le temps de trier ses papiers. Quant à l'assassin, il s'était aussitôt fait sauter la cervelle... Grand émoi à Londres et dans toute l'Europe : il y avait dans ce double assassinat suivi d'un suicide un arrière-goût de crime politique ! La Russie tsariste et la police napoléonienne avaient, l'une et l'autre, des raisons de vouloir se débarrasser de cet aventurier, lequel avait succombé pour avoir servi trop de maîtres à la fois.

Michel Fromentoux

(1) Duc de Castries : *Le testament de la monarchie. Les Émigrés*. Fayard, 1961

(2) Jean Tulard : *Histoire et dictionnaire de la Révolution française* Robert Laffont, 1998